AVIS D'ANNULATION

Si vous avez déjà payé en totalité : cet avis peut donner lieu à remboursement ou imputation sur d'autres factures à payer suivant votre situation.

Si vous n'avez pas encore payé ou si vous avez payé en partie : déduisez le montant annulé de cet avis du montant total restant dû de l'avis initial.

RENSEIGNEMENTS HOPITAL

Pour obtenir des explications sur cet avis d'annulation ou les modalités de remboursement éventuel, contactez le service de l'hôpital indiqué au recto qui est le seul compétent pour vous répondre.

Dans un délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L.1645-9 du code de la santé publique), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant le Tribunal Administratif de Paris.

Compte budgétaire	Code Spéc Tarif DMT / MT	Orig. Pr.	Désignation	Мајо	Date	Quantité Coefficient Durée	Tarif unitaire	Marge	Montant à 100%	Taux à votre charge	Dépassement	Montant total TTC à votre charge	Taux TVA
73241211	06		ADI - ACTES D'IMAGERIE	Y	09/06/23	1,00	-29,95		-29,95	30,00		-8,98	
73241211	06		ADI - ACTES D'IMAGERIE	Υ	09/06/23	1,00	-29,95		-29,95	30,00		-8,98	
73241211	06		ADI - ACTES D'IMAGERIE	Y	09/06/23	1,00	-23,10		-23,10	30.00		-6,93	
							Monta	nt total	TTC à votre	charge		-24.89	

Page 2 / 2 N° titre : 234290899028300

N : nuit ou enfant de moins de 13 ans ; F : Férié ou dimanche ; U : Urgence ; P : Urgence pédiatre ; Z, B, C, D : Majorations de radiographies

Titre exécutoire en application de l'article L. 252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.



Titre de Recette - Facture

Titre exécutoire émis le 11/07/2023

conformément aux articles L252A du livre des procédures fiscales et L1617.5 et suivants du code général des collectivités territoriales Ordonnateur : Nicolas REVEL Directeur Général de l'APHP

SERVICE COURRIER LE

Égalité Fraternité

Références à rappeler

N° de titre: 234358245075000 Compte Client: 143562

Commande du :

N° du titre annulé :

Réservé à l'administration

Exercice: 2023

Code débiteur :

Livrée le :

Hôpital

HEGP 20-40 RUE LEBLANC 75908 PARIS CEDEX 15

Tél: 01 56 09 31 69

Produit: TRAITEMENTS EXTERNES

N° SIRET: 26750045201191 Code FINESS: 750803447

N° TVA Intracommunautaire : FR.95.267.500.452

Client

Donneur d'ordre PRAECONIS DEVELOPPEMENT MUTUALISE **6 RUE PAUL MOREL**

NAVENNE

70006 VESOUL CEDEX

Patient

BENKHLAFA AMALE

BENKHLAFA

27620 GASNY

Né(e): ABID

Le: 21/09/1975

A: VITRY SUR SEINE

Récapitulatif

Montant total de la facture

Assuré

BENKHLAFA AMALE

N° S.S.: 275099408108744

Bénéficiaire : 0 Organisme:

Risque: 00

Prise en charge

Date Hosp. Ant.: Coeff:

Référence :

Taux: 0

Du: 20/06/2023 au: 31/12/2023

HT

Régime :

19,61

Accident du travail

Date:

Parcours de Soins

Parcours:

Médecin : MORRI RABAB

Facturation

Ouverture du guichet : lundi-vendredi 9h-13h sans rdv et 137 16 HTL rdv 2003 Accueil téléphonique : 01.80.97.30.00 Accueil éléctronique : www.aphp.fr/formulaire/une-question

PRAECONIS DEVELOPPEMENT MUTUALISE

DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'APHP 4 RUE DE LA CHINE - BATIMENT GALIEN

CS 50046 75982 PARIS CEDEX 20

NAVENNE

6 RUE PAUL MOREL

70006 VESOUL CEDEX

Du: 20/06/2023 Mode d'entrée: Normal

Au : 20/06/2023 Mode de sortie

N° Entrée : U752323026 NIP/IPP : 8015565967

TVA

TTC

0,00

19,61

19.61 €

Somme restant à payer

ASSISTANCE HÓPITA-IX
PUBLIQUE DE PARIS

LINANCES PUBLIQUES

Voir consignes de paiement détaillées au verso.

PAIEMENT EN LIGNE



· A · 3307120877010

317

317

2/2

88

PAIEMENT DE PROXIMITE



Pour les modalités de paiement se reporter au verso du présent avis

70006 VESOUL CEDEX

PRAECONIS DEVELOPPEMENT MUTUALISE 6 RUE PAUL MOREL

Exercice: 2023 Nº de titre: 234358245075000

Compte Client: 143562 MONTANT en euros: 19.61 Talon de paiement

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

94974 CRETEIL CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000001239

321435000128 93050750002343582400753002986806

1) COMMENT PAYER CETTE FACTURE DANS LES 30 JOURS :

-Si vous payez par virement bancaire adressé à la direction spécialisée des finances publiques pour l'AP-HP, indiquez dans sa zone de libellé le numéro de titre (15 caractères) figurant dans la rubrique « Références à rappeler » en haut à gauche du verso de la présente facture, faute de quoi votre paiement sera rejeté. Si vous payez plusieurs factures au moyen d'un seul virement, mentionnez dans cette zone votre numéro de compte client (6 caractères) et adréssez-nous simultanément la liste de tous les numéros de titres concernés par message électronique à daphp.encaissements@dgfip.finances.gouv.fr pour que votre paiement puisse être enregistré. Nos coordonnées bancaires sont les suivantes : IBAN FR13 3000 1000 64W7 5300 0000 037 ;

-Vous pouvez aussi payer cette facture avec votre carte bancaire sur notre site internet sécurisé <u>www.aphp.fr</u> en cliquant l'icône "Payer en ligne" ou en flashant le QR-code imprimé, en bas à gauche, au recto. en toute simplicité, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. L'ensemble de vos factures à payer y est consultable. Vous trouverez en ligne les consignes à suivre ainsi qu'une foire aux questions sur ce mode de paiement déjà utilisé par des milliers de personnes chaque jour ;

-A défaut, vous pouvez enfin payer par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à adresser par voie postale à notre centre d'encaissement des chèques de Créteil (adresse mentionnée sur le talon de paiement). Joignez impérativement le "talon de paiement", détaché en bas du recto de la présente facture, à votre chèque dans l'enveloppe retour ci-jointe, sans agrafe, sans trombone et sans aucune lettre d'accompagnement qui ne pourrait pas être traitée par ce centre.

AUTRES DEMARCHES POSSIBLES CONCERNANT CETTE FACTURE :

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires sur cette facture, après avoir consulté la documentation en ligne sur notre site Internet www.aphp.fr, complétez le formulaire en ligne, en vous munissant de la présente facture, sur notre site www.aphp.fr/formulaire/une-question.

Après sélection de "Facturation et paiement" dans le premier menu de ce formulaire, choisissez avec soin la nature de votre demande dans son second menu pour qu'elle soit transmise automatiquement à notre service compétent pour y répondre sachant qu'il est différent pour:

-Une question sur le contenu de la facture (son calcul, la prise en compte de votre couverture sociale, les soins indiqués...)
-Une question sur le paiement de la facture (les moyens de paiement, les conséquences d'un retard de paiement...)

Un courrier de contestation de facture doit être adressé directement et uniquement au service de l'AP-HP dont les coordonnées figurent en haut à gauche du verso de la présente facture ("Hôpital...").

d'instance pour les autres factures, territorialement compétent dans un délai de deux mois suivant sa notification, conformément au 2° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales. Par titre rendu exécutoire en application du 6° de l'article L.111-3 du code des procédures civiles d'exécution, de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, des articles L.1617-5 et D.1617-23 du code général des collectivités territoriales et L.6145-9 et R.6145-54-4 du code de la santé publique, le détail de la somme qui vous est réclamée est le suivant : Vous pouvez contester le présent acte en saisissant directement le Tribunal administratif s'il s'agit d'une facture de soins ou le Tribunal

Compte budgétaire	Code Spéc Tarif DMT / MT	Orig. Pr.	Désignation	Majo	Date	Quantité Coefficient Durée	Tarif unitaire	Marge	Montant à 100%	Taux à votre charge	Dépassement	Montant total TTC à votre charge	Taux TVA
73242410			FPU - FORFAIT PATIENT URGENCES		20/06/23	1,00	19,61		19,61	100,00		19,61	
			0.10211020				Monta	nt total T	TC à votre	charge		19.61	

N : nuit ou enfant de moins de 13 ans ; F : Férié ou dimanche ; U : Urgence ;

P: Urgence pédiatre ; Z, B, C, D: Majorations de radiographies

Titre exécutoire en application de l'article L. 252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Page 2 / 2 N° titre: 234358245075000

1) - 88 - 2/2 - 318 - 318 - A - 3307120877010

_				AVIS DES SO	MMES	A PAYI	ER		,	v	olet 2 débiteur
CL	INIQU	E 01 SSR La M	laison du Mineur					SS EG 060	0000296	TITRE	2300669
	SIRE			N° SIRET EJ			Nº FINES	8848 390	6100013	EMIS ET RENDU	
Ré	adar	tation c	ardiologique	- Réadaptation	pneu	mologi	que			EXECUTOIRE	30-06-2023
	DOSS	SIER H 000	217160 01-1	Hospitalisatio	n	,Né	e le 31	-01-194	46	BORDEREAU	H 2300021
	NOM	01021	ANI				e le 18			FEUILLET	1
١_	NE(E	,				Sorti	e le 30			EXERCICE	2023 41151
PATIENT	PREN	NOM YOLAN	DE					enant o		RDT	
ᇋ	L.							domici		=	
ΙÆ		GIULIANI			1	Ass	La Mais	on du l	Mineur		
		15 A LES	+		١,						
	ADRESSE	La Vernea	De Contes		2	3 5//	avenue	Henri (Franc		
	ر اوا		TT 0		"	1000					
	1 1 0	06390 CON	TES			0614	0_VENCE	i	CEDV	CE COUR	100
E	G.T.	IL EANIE WO	LANDE			DDAF	CONTO		SEKAI	CF COURF	RIERLE
ASSURE	NO A	JLIANI YO		c 0.0 preorin	20 .		CONIS	MODEL	4	7 11111	
S	CEN		246019962704	6 92		0, 1	UE PAUL	MOREL		7 IUIL. 20	173
-	CEN	IKE UI UU	1 000 4 EVENE	WIENT 1 10-03-20	23 2	7000	6 VESOU	I CEDES	,		
INFO	1					1,000	0 45300	L CEDE	7		
≥											
-	Exc	onération	ticket modé	rateur a/c du 3	leme	iour :	18-05-	2023		LOT 01	
OBS		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	ezenee mede	200002 0,0 00 0	200	,	10 00				17R143 000
°					N	° MUTU	ALISTE	2460199	9627046	92 EDITION-FLIA	
Г	DATE	DATE		PRESTATION		NOMBRE		TARIF DE		VOTRE	DMT M.TRT UI
_	DEBUT							RESPONS.		CHARGE	OU COMPTE
18	-04-	-2317-05-	23Chambre pa			3000			100		172 03 000
1,		2217 05		0%: *****1800,	00 A	utre (s	,	eur(s)		**900,00	
			23Forfait Jo			3000 1200			100		172 03 000 172 03 000
			23Forfait Jo 23Forfait Jo			1200		1 .	100		172 03 000
P	-05-	-2330-05-	zgroffait Jo	urnaller		100	2000		1100	2000	1 /2 03 000
L-	+ = 1	gánáral	de frais on	gagés : ****26	en od				1 1		
				:ASSO Fixation		.1 '	l '	'			
				18-04-2023 au 3				'			
				ype2S(30-38):23			pe2S (42	47) :00	11106		
-~		i i i ca c i c i c	7-/1100111120 1	10020(30 307.23		0, 11,		1			
						•	'				
							· '	'			
							l .	,			
						•		l .			
l							l '				ļ
1					1	,		'	!!		
							,			,	1
					Ì	,				-	
-				TD 40045 40000	00000	0061	L ,	_ '			TOTAL
~	Bai			RIB 18315 10000					_	**1760,00	
TRESOR	Iba Tel		183151000008	00030010033	В	IC CEPA	FRPP831		^ ^	*****0,,00	AVANCES
Æ	2	ı									
E	<u>~</u>								I		

Titre émis et rendu exécutoire en application de l'article L252A du livre des procédures siscales et de l'article L6145-9 du code de la santé publique.

IDENTIFICATION	TALON DE PAIEMENT	PRAECONIS	0	
GIULIANI YOLANDE	Talon de paiement à joindre à votre chèque	6, RUE PAUL MOREL	SSR MdM	*
		BP 80283		
PC	'	70006 VESOUL CEDEX		
Nº d'entrée	, Références HTR - PC			₹
000217160	EH 001 Exercice 2023			_
Nº titre 2300669	Dossier 000217160			
EH 001	Titre 2300669			
Exercice 2023		ASS LA MAISON DU MINEU	R	
Montant	Montant en euros *****1760,00			
*****1760,00		577 AVENUE HENRI GIRAU	D	
	•	06140 VENCE		
	Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier			
	00000001239			

A PAYER

****1760,00

AXEO SUIN

38 RUE DE PARIS 59300 Valenciennes axeosuin@gmail.com Tél: 0327282010 FINESS: 592693188

AMO CPAM CPAM du Hainaut Num. affiliation: 01 599 0000

AMC

1.7 JUIL. 2023

SERVICE COLIDDIER LE

PRAECONIS MUT MMC AMC: 778542852 [70000854]

	FACTURE F	RELATIVE AUX AIDE	S AUDITIVES	
Document	Référence Facture / Santé	Date Facture	Référence Devis	Conseiller
FACTURE	2549 / 000001189	12 juil. 2023	230622498	Jules

Patient: **HEDIART Paul** NIR: 1 44 07 59 632 053 95 Né(e) le: 3 juil. 1944. 79 ans 53 RUE FRANC A LOUER 59530 VILLEREAU Audioprothésiste: Jules SUIN ADELI: 592603187 Date Prescription: 27 févr. 2023 Prescripteur: **POTEAU bernard**

ADELI: 591099429

Renouvellement (interne)

Designation		 Pris HT	Qi.	CIVA	Foral H1	total (1c
ACA Droit PID 7340093	GN RESOUND Vibrant 5 - VB561-DRW Classe I Taux 60% Reinb. Sécu 240 00 € Num. série: 2326034765 Fin de garantie, 12 juil. 2027 (48 mois)	900.47 €	1	5.5%	900.47 €	950.00 €
ACA Gauche PIG 7340124	GN RESOUND Vibrant 5 - VB561-DRW Classe I Taux 60%, Remb. Sécu 240.00 € Num. série: 2326120482 Fin de garantie. 12 juil. 2027 (48 mois)	900.47 €	1	5.5%	900.47 €	950.00 €

 Total
 1 800.94 €
 1 900.00 €

 Montant pris en charge par l'assurance maladie obligatoire (AMO) (2)
 480.00 €

 Montant pris en charge par l'organisme complémentaire d'assurance maladie (AMC) (3)
 1 420.00 €

 Montant total du reste à charge
 0.00 €

Réglement au tiers payant AMO

0.00 € 1 420.00 €

	Total HT	CTVA	Montant TVA	Détail encaisse	ments
	1 800.94 €	5.5%	99.06 €	12 juil. 2023	Client CH
-		Total TVA	99.06 €		

Détail encaisse	ments	Montant		Reste à payer TTC	
2 juil. 2023	Client CH	i 420.00 €	AMO	480.00 €	
			Assuré	0.00 €	

Facture acquittee le 12 juil. 2023

SAS AXEO SUIN

38 Rue de Paris 59300 VALENCIENNES

RCS Valenciennes 852925080 TVA: Fr 30852925080 NAF 47784 Sociéte Capital de 5000 C

SASU AXEO SUIN

DOCTEUR BERNARD POTEAU - EI -

MÉDECINE GÉNÉRALE

10, rue de l'Aulette - 59530 Le Quesnoy

Tel : 03 27 26 07 36

Consultations sur rendez-vous:

du Lun**di** au Vendredi

Consultations libres:

Samedi de 8 b à 10 b

250111

Absent le Vendredi après-midi

Vnolly a din



En cas d'urgence vitale, composer le 15. Les visites doivent être demandées le matin avant 9 beures. Membre d'une A.G.A., le paiement par chèque est accepté.



-	AVIS DES SOMMES	S A PAYER	par Mr PIG	itre exécutoire en	application des DIRECTEUR	articles L 252A du LPF et	L-1 61 7-5, R.23	42-4 et D.3342-1	1 du CGCT et L	.61 45-9 du code	de la santé.
HOPITAL	CENTRE HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER	MONT de MARSAN	Finess 40	0011177		et 264004284000		СМ 9	N° TITR	E	21844
OP	AV PIERRE DE COUB	ERTIN	5580510	010 POSTE	5232	IDENT COLLECT	IVITE 01	12639	Emis et res exécutoire	le 10/0	7/2023
=	40024 MONT DE	MARSAN CEDEX							Nº Border	eau	5498
	Nom ITURRIA Né(e)								Nº Feuill		1
	Prénom PIERRE								Exercice	2023	
AR	Né(e) le 27/05/1978	CURLET ST 140			Exp.	TRESORERIE		AN DAGA	RDT		
12	223 AV DU (CHEMIN BLANC			E	12 Av DE DA BP 363	GAS		~		
BENEFICIARE						40012 MONT	DE MARS	AN CEDEX			
BE	40280 ST P: N° IEP 047020522/05	IERRE DU MONT 4 N° IPP 01297300	2					SFR	VICE CO	URRIEF	LE
	ENTREE: 22/05/2023	Risq. 10			iire					L. 2023	
ы	Nom ITURRIA PIERR	E		1	Destinataire	PRAECONIS			,		
ASSURE	NN 1780533063549)esti	6 RUE PAUL					
AS.	ORG.70M000854 N° N	Autualiste				70000 VESO	UL CEDE	EX.			
OBS.	Prestations						0	riente me		aitant (MTO)
DA'	TE ××× DES	IGNATION 3 *	NOM	BRE	TARIF	TARIF DE RESPONSABILITE	TAUX	A VOTRE	CHARGE	PREST	UP
220	AVIS PONCTUEL	CONSULTANT AF	с 1	,00	55, 00	:	30		16,50	07-090	2905
						:			1		
	1					:			:		
						:			;		
						:			:		
						: 1			:		
					:	:			:		
					1	:			:		
					:	;					
						:					
			1								
					:	: !			:		
					*	:			:		
						;			,		
					:	[; [,		
						:			:		
\vdash	1				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	L					
	SEIGNEMENTS TRESC				Quittance		27		16,50	€	
		, jeudi 8H30-12H /					- 1				
rele	phone 0558066198 Bi		C40000			554 C40000000000)86			€ Acomp	AYER
		AN FR823000100554C4	0000000	0086	ыс	BDFEFRPPCCT			16, 50	- AP	1 EK
	S A CONSERVER s avez la possibili	ité de payer en ligr	e depui	s le site	e www.ch-	mt-marsan fr					
,50	- 3				PRAECO				8500	33	-1
Pour	les modalités de 11 % 5	TALON DE PA			6 RUE	PAUL MOREL		CI	ENTRE HOS		MONT
paier	nent se reporter au 🕕 🕯 🖥	edi i dineri ava	Myar,		70000	VESOUL CEDEX				€	*
	oduprésent avis iteur: 302247 ! Réf é	rences : HTR - n° codique	040009)						_	
	!	étab ₅₄ exercice									
	NTIFICATION			-							
PC.	040009	n° entrée 04702 n° titre	0522								
CH	* E *		L8440540	000		TRESORERIE M		AN DAGA			
	054 ET. 054 Mo	ntant:	F.0	euros		12 Av DE DAGA BP 363	5				
DOS. TIT.	047020522		, 50			BP 363 40012 MONT DE	MARSA	N CEDEX	(
	Ne Ne	rien inscrire sous ce t								montant e	n euros
Mon	tant: 16,50 €	0000000	5423	1							
\		950033	0001	69 670	062184	404702052	20400	09297	4806	16	50

ATTENTION

SI VOUS DEVEZ VOUS FAIRE REMBOURSER

(1)

CONSERVER LA PARTIE nº 1

ATTENDRE LA DECLARATION DE PAIEMENT DU TRESOR PUBLIC ENVOYER ENSUITE LE TOUT A VOTRE ORGANISME CHARGE DU REMBOURSEMENT

RENSEIGNEMENTS, RÉCLAMATIONS, DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Renseignements

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez vous au Centre Hospitalier de Mont de Marsan, service de la Patientèle.

Vous pouvez interroger ce service par téléphone (Voir au recto : RENSEIGNEMENTS HÔPITAL).

Réclamations

Si vous avez une réclamation amiable à formuler. Adressez vous au Centre Hospitalier de Mont de Marsan, service de la Patientèle qui a qualité pour rectifier éventuellement le présent avis.

Veuillez avoir l'obligeance d'informer également le Trésor Public (par lettre, téléphone ou directement à son bureau) de votre démarche en précisant les références du titre figurant au verso.

ATTENTION la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge.

Difficultés de paiement

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez vous au Trésor Public en vous munissant du présent avis et des justificatifs de votre situation.

VOIE DE RECOURS

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L.6145-9 du Code de la Santé Publique et article L.1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal Administratif.

Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi nº 91647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du Tribunal de Grande Instance.

TOUTE CORRESPONDANCE AVEC LE CENTRE HOSPITALIER OU LE TRESOR PUBLIC DOIT ÊTRE AFFRANCHIE.

SI VOUS REGLEZ

TALON DE PAIEMENT

Par CARTE BANCAIRE sur Internet : www.ch-mt-marsan.fr

Renseignez les données suivantes

L'identifiant collectivité : il dépend du budget qui figure au recto (en dessous de la somme à payer) :

Budget H: saisir 012639 comme identifiant collectivité Budget B: saisir 013612 comme identifiant collectivité

Budget B1: saisir 064699 comme identifiant collectivité
Budget E1: saisir 013614 comme identifiant collectivité

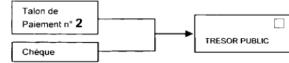
Budget E2: saisir 013616 comme identifiant collectivité
Budget E3: saisir 064697 comme identifiant collectivité Budget C: saisir 013613 comme identifiant collectivité Budget G: saisir 064692 comme identifiant collectivité

La référence de la facture (au recto, en dessous de la somme à payer) puis le montant à payer.

En ESPÈCES dans la limite de 300€ ou par CARTE BANCAIRE :

Présentez-vous aux guichets du Trésor Public ou auprès d'un buraliste partenaire agrée, muni du présent avis (Liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

Par CHEQUE BANCAIRE (et sous pli affranchi) à l'adresse de paiement indiquée au recto Joignez votre chèque libelle à l'ordre du TRESOR PUBLIC à ce talon de paiement n°2, sans agrafer ni plier.



Par VIREMENT BANCAIRE

à l'ordre de : TRESOR PUBLIC

ATTENTION: quel que soit le mode de paiement n'oubliez pas de rappeler les références.

Par chèque virement bancaire rappeler Sur le compte : Identification

internationale: IBAN: FR82 3000 1005 54C4 0000 0000 086

les références Identification SWIFT de la BDF

(BIC): BDFEFRPPCCT

de ce talon.

CENTRE OPTICAL

374, avenue d'Argenteuil 92600 ASNIERES SUR SEINE

Tél: 01.47.90.10.10 Fax: 01.40.86.06.02

E-Mail: centre.optical92@gmail.com

FINESS: 922616594

SERVICE COURRIER LE 1 7 JUIL. 2023

MIIe GAUTO DUARTE NAOMI

FACTURE CLIENT N°: F23/9823

Date acte : 10/07/2023Date facture : 10/07/2023

BENEFICIAIRE

Nom et prénom :

GAUTO DUARTE NAOMI

Date de naissance : 04/06/2010

N° sécurité sociale : 1 80 03 99 421 002 76

N° d'adhérent :

Assuré :

GAUTO OVELAR JUAN EUDELIO

Régime :

Prescrit par :
Docteur :
Finess :
En date du :

Libellé	Prix Unitaire	Prix Net	Code LPP	Base	Rembt. 60%	Compl.	Assuré
OPHTALMIC CCSO UNIF 150 SARH Org	37.50	37.50	7272782	11.25	6.75	30.75	0.00
OPHTALMIC CCSO UNIF 150 SARH Org	37.50	37.50	7272782	11.25	6.75	30.75	0.00
Classic Line EYEWEAR MOD	30.00	30.00	7217406	9.00	5.40	24.60	0.00
TVA (20%) (€) TOTAL TTC (€) NET A PAYER par l'assuré (€)	105.00	17.50 105.00 0.00		31.50	18.90	86.10	0.00

Mentions légales

374 Avenus d'Argenteut 92620 Tél.: 01 47 90 10 10 Fa Identifiant: NANTERIN RCS 791 527 6 PRAECONIS 6 rue Paul MOREL BP 80283 70006 VESOUL CEDEX

DEVIS DE REMBOURSEMENT OPTIQUE Nº 1023004906 Vatable du 02/06/2023 au 01/07/2023

SERVICE COURRIER LE

1 7 JUIL, 2023

CENTRE OPTICAL

374 AV D ARGENTEUIL

92600 ASNIERES SUR SEINE

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.98.41

Fax:03.84.97.12.35

E-mail: service.optique@praeconis.fr

Vesoul, le 2 juin 2023

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire cité ci-dessous :

Bénéficiaire : GAUTO NAOMI Né(e) le :04/06/2010
N° Dossler : K263696 N° S.S. : 1800399421002 76

Code Tiers National: 922616594

Ce devis est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Base Régime Obligatoire	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement Mutuelle
V.cA.S ou Neutre Unifocal 1	37.50	11.25	6.75	4.50
PartMut Ver D Faib.Cor RO 1	37.50	11.25		26.25
V.cA.S ou Neutre Unifocal 1	37.50	11.25	6.75	4.50
PartMut Ver G Faib.Cor RO 1	37.50	11.25		26.25
Monture Adulte Classe A 1	30.00	9.00	5.40	3.60
Monture Opt Faible Cor RO 1	30.00	9.00		21.00

TOTAUX	18. 9 0	86.10
The state of the s	Edward was ward was a street of the same and	the state of the same of the s

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal (Joindre un RIB pour un tout premier paiement).

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la réglementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct à l'opticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date

Signature de l'assuré

SERVICE PRESTATIONS

metricus. Ling au laptisige strikkkundus ministrouee a direkt eitus einderen til firsklik firg verdusfül difektő in leters Josephan dissi Listiss tophus au contrôle de El PR Gabathe Francese et filicionnime au Code nes esputances diege til la libite mad Mund. ER (1005) – 10006 Vescou Ledes